

Fiche de poste

Intitulé du poste	Chargé(e) de la coordination institutionnelle
Rattachement	Chef de service « Partenariats institutionnels » Chef de division « Coopération internationale et partenariats institutionnels »
Mission et responsabilités	La/le titulaire du poste aura pour mission principale d'assurer la gestion et le suivi des projets inscrits dans le cadre des partenariats institutionnels au niveau national. Elle/il est chargé(e) d'assurer le lien opérationnel et la coordination avec les partenaires institutionnels, en garantissant la bonne circulation de l'information, la cohérence des actions et le suivi efficace des engagements conjoints. Les responsabilités du titulaire du poste incluent, sans y être limitées, les activités suivantes : - Assurer le suivi opérationnel des projets mis en œuvre en collaboration avec les partenaires institutionnels de l'ANSS (départements ministériels, établissements publics, collectivités territoriales, institutions publiques, etc.). - En coordination avec les départements métier, veiller à la bonne exécution des activités des projets, selon les calendriers établis, les budgets prévus, les résultats attendus et les indicateurs arrêtés ; - Participer à l'élaboration, la mise à jour et le suivi des conventions, accords ou cadres de collaboration entre l'ANSS et ses partenaires institutionnels nationaux ; - Participer aux réunions techniques et aux autres organes de suivi des projets et préparer la documentation y afférentes y compris les présentations, les relevés de décisions, les comptes rendus, etc. ; - Produire les rapports d'avancement et assurer le reporting auprès de la hiérarchie et des partenaires ; - Alimenter régulièrement les outils de planification, d'exécution et de suivi des projets (tableaux de bord, calendriers, indicateurs de performance, budget, notes de suivi, rapports) ; - Collecter, analyser et consolider les informations nécessaires au reporting ; - Assurer le suivi administratif et financier des projets, en coordination avec les services concernés de l'ANSS ; - Réaliser toute tâche qui lui sera assignée par les responsables hiérarchiques.
Compétences et qualifications requises	Le candidat ou la candidate doit justifier de : ▪ Formation : - Diplôme d'ingénieur d'Etat, Master ou équivalent en administration, gestion, finance, droit, ou toute autre discipline moyennant une expérience professionnelle conséquente en gestion et suivi des partenariats. ▪ Expérience professionnelle : - Minimum 3 ans d'expérience professionnelle en développement, gestion et suivi des partenariats institutionnels. ▪ Compétences techniques : - Connaissance du secteur public marocain et plus particulièrement des administrations en lien avec les attributions et les missions de l'ANSS. - Expérience avérée en montage et suivi de partenariats publics. - Maîtrise des techniques de gestion de projet (une certification PMP est un atout) ; - Excellentes capacités rédactionnelles. - Maîtrise des outils digitaux.

	▪ Compétences Interpersonnelles : - Sens aigu des responsabilités, de l'intérêt général et des valeurs du service public ; - Excellentes compétences en communication ; - Sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression ; - Sens de l'écoute et capacité à résoudre les conflits. ▪ Langues : - Maîtrise de l'arabe et du français.
Conditions de travail	- Lieu : Rabat (avec des déplacements à prévoir) ; - Emploi statutaire.

